

## **COMMUNE DU THEIL DE BRETAGNE**

### **COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2016**

1) SMICTOM du Sud-Est : présentation du rapport d'activité 2015 sur le service public de collecte et de traitement des déchets ménagers.

Approuvé à l'unanimité.

2) SDE35 : présentation du rapport d'activité 2015 du Syndicat Départemental d'Énergie 35.

Approbation : Abstention : 1 - Favorable : 14

3) Communauté de Communes Au Pays de la Roche aux Féés. Modification des statuts pour : - transformation de la compétence optionnelle "assainissement non collectif" et "assainissement collectif de la ZA du Bois de Teillay" en compétence facultative

Approuvé à l'unanimité.

- transfert de la compétence de politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire à la communauté de communes

Approbation : Abstention : 4 - Favorable : 11

4) Urbanisme. Droit de préemption urbain :

- examen d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner pour un bien situé 9 rue de la Roseraie.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas préempter.

- examen d'une DIA pour un bien situé 10 et 12 rue Léon des Ormeaux.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas préempter.

- examen d'une DIA pour un bien situé 7 rue du Pré Vert.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas préempter.

- examen d'une DIA pour un bien situé 8 rue de la Roseraie.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas préempter.

5) Procédure d'acquisition d'un bien sans maître situé au Bourg Neuf (parcelles ZN n° 454 et 455, ancienne parcelle ZN n° 8) : délibération d'incorporation du bien dans le domaine communal

Approuvé à l'unanimité.

6) Cimetière : réalisation de nouveaux caveaux pour dépôt d'urnes cinéraires

Acquisition de 3 cavurnes près de la marbrerie GUIFFAULT pour un coût unitaire de 250 € soit 750 € ttc.

Approuvé à l'unanimité.

7) Restaurant scolaire : acquisition d'un congélateur

Capacité 324 litres pour un coût 582,50 € ht soit 699 € ttc près de Gitem-Reneau à Retiers.

Approuvé à l'unanimité.

8) Bâtiments : travaux de sécurisation de la porte d'entrée de la garderie

Commande électrique de la porte afin d'empêcher l'ouverture par les enfants. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les devis présentés (entreprises Bottier et Lebeau) pour un coût global de 850,30 € ht soit 1020,36 € ttc.

9) Extension atelier : Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour consultation de maîtrise d'œuvre

Proposition AMO du Syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré pour un coût 3150 €. Approuvé à l'unanimité.